



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne Culture - 2026

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Action

Éducation

Pédagogie

Jeunesse

Publié le 5 décembre 2025

Reading time : 3 minutes



Manu Dejean

Prix académique de l'éducation artistique et culturelle à l'Hôtel du Département

Zoom sur l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle (EAC) concerne tous les élèves, **de la maternelle à la terminale** pour leur permettre d'accéder à la **culture sous toutes ses formes**, par l'entremise de projets qui reposent sur des domaines artistiques variés.



Service ICI / CD31

Deux élèves observent un zootrope

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **forme complémentaire d'apprentissage**, pour que chaque élève soit en prise à une éducation à l'Art et par l'Art et parvienne à **développer son sens critique et se construire** un regard personnel sur le monde.

L'éducation artistique et culturelle repose sur des piliers structurants définis à travers les **10 principes qui fondent l'EAC**, énoncés dans la charte de l'Education artistique et culturelle.

La charte de l'éducation artistique et culturelle a été établie par le **Haut Conseil à l'Education artistique et culturelle** et est principalement portée par les ministères de la Culture et de l'Education nationale.

Charte pour l'éducation artistique et culturelle

[Télécharger la charte](#)

La charte de l'EAC admet **3 piliers structurants** pour chaque projet :

- **L'acquisition** de connaissance.
- La **pratique** artistique et/ou scientifique.
- la **rencontre** avec des œuvres, des lieux culturels, des artistes et des professionnels.

La **charte pour l'EAC** vise à :

- Permettre aux jeunes de se **constituer une culture personnelle riche**.
- **Contribuer au développement de leur esprit critique**, à leur épanouissement et à leur émancipation en tant que jeune citoyen.
- **Développer et renforcer leur pratique artistique** en lien avec les apprentissages fondamentaux.
- Permettre aux jeunes de **découvrir des œuvres**, fréquenter des lieux culturels, rencontrer des artistes et des professionnels.

Le PDEAC dans les collèges de Haute Garonne

Le Département de la Haute-Garonne met en œuvre depuis la rentrée scolaire 2024 un **Parcours Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (PDEAC)** à l'intention des collèges publics et privés sous contrat du territoire.



ADHG / CD31

Un atelier aux Archives départementales

Ce parcours départemental d'éducation artistique et culturelle (PDEAC) est l'un des piliers structurant du Projet Educatif Départemental (PED), au côté du Parcours Laïque et citoyen (PLC), dont l'ambition première participe à l'émancipation des jeunes citoyens.

La mise en œuvre du PDEAC s'articule autour de **trois grands principes** :

- Que **chaque collégien puisse bénéficier** de projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) durant sa scolarité.
- Que **l'offre soit accessible à l'ensemble des collèges du territoire** (urbain – péri-urbain – rural), notamment pour toucher les élèves les plus éloignés de l'offre culturelle et artistique.
- De **proposer des dispositifs de qualité**, déclinés essentiellement sur le temps scolaire, qui rythment la scolarité des jeunes, en lien avec les équipes éducatives et les acteurs culturels associés. **Tout projet EAC relève d'une gouvernance partagée et se co-construit** en lien avec l'Education nationale et les acteurs/opérateurs culturels associés.

Domaines artistiques

Cinéma, Audiovisuel

Développer une culture cinématographique et l'esprit critique par la découverte d'œuvres en salle de cinéma. L'élève s'initie au septième art, à l'histoire des films et aux métiers du cinéma. Engagé dans une posture de spectateur acteur, il explore la fabrication des images, de l'écriture au montage, lors d'ateliers de pratique artistique animés par des professionnels.

Univers du livre, lecture, écritures

Découverte de la littérature et du plaisir de lire à travers des projets qui associent la rencontre avec des œuvres et des auteurs, des temps de lecture, d'écriture et de prise de parole. Ces parcours encouragent l'expression personnelle, renforcent la maîtrise de la langue et contribuent à la construction d'une culture littéraire de l'élève.

Danse, Musique, Arts visuels

Découvrir les arts vivants et les arts visuels à travers des spectacles, des expositions et des rencontres avec des artistes. Des ateliers de pratique artistique offrent aux collégiens l'occasion de créer, d'expérimenter et de comprendre les démarches de création. Les projets proposés favorisent la sensibilité artistique, l'imaginaire et le travail collectif.

Patrimoine

Découvrir le patrimoine et l'histoire des territoires à travers des projets menés dans des musées, des archives et des sites patrimoniaux. Les collégiens explorent les traces du passé, les mémoires collectives et les héritages culturels. Ces parcours croisent histoire, culture et pratiques artistiques afin de mieux comprendre les lieux, leur évolution et leur sens aujourd'hui.

[Musée départemental de la Résistance & de la Déportation](#)

[Musée de l'Aurignacien](#)

[Musée archéologique départemental](#)

[Archives départementales](#)

Livret ADAGE

Plan départemental d'éducation artistique et culturelle 2025 - 2026

Chiffres clés

- Plus de **80 établissements scolaires** (publics, privés et d'enseignements spécialisés).
- **17 000** collégiens.